

DECRET N° 2013/317 DU 11 SEP. 2013

portant nomination du Président du Conseil d'Administration de la société CAMEROON AIRLINES Corporation (CAMAIR-Co).-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- Vu la Constitution ;
- Vu la loi n° 99/016 du 22 décembre 1999 portant statut général des établissements publics et des entreprises du secteur public et parapublic ;
- Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2006/293 du 11 septembre 2006 portant création de la société Cameroon Airlines Corporation ;
- Vu le décret n° 2006/294 du 11 septembre 2006 portant approbation des statuts de la société Cameroon Airlines Corporation ;
- Vu la résolution n° 001 du Conseil d'Administration de la société Cameroon Airlines Corporation, réuni en session extraordinaire le 11 septembre 2013,

DECRETE :

Article 1^{er}.- Monsieur **AKAME MFOUMOU Edouard** est, à compter de la date de signature du présent décret, nommé Président du Conseil d'Administration de la société CAMEROON AIRLINES Corporation (CAMAIR-Co).

Article 2.- L'intéressé aura droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3.- Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais./-

YAOUNDE, le 11 SEP. 2013

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

